

NOTICE D'INFORMATION

destinée aux personnes dont les données à caractère personnel sont traitées dans le Système d'information hospitalier (SIH) du service de santé des armées

Madame, Monsieur,

Le système d'information hospitalier (SIH) est un traitement mis en œuvre par le service de santé des armées (SSA). Il repose sur une obligation légale incombant au SSA et est inscrit au registre des activités de traitement du MINARM/SSA. Il fait l'objet d'un arrêté en date du 7 août 1996 modifié.

Le responsable de traitement est le directeur central du service de santé des armées. Le délégué à la protection des données est le directeur des affaires juridiques du MINARM. Le représentant du responsable de traitement, correspondant auprès du délégué à la protection des données ministériel, est joignable à l'adresse postale suivante : *Direction Centrale du Service de Santé des Armées 60 Boulevard du général Martial Valin - CS 21 623 - 75509 PARIS Cedex 15* ou à son adresse de messagerie (ssa.rtt.fct@intradef.gouv.fr).

Ce traitement a pour finalités principales l'automatisation du système d'information des hôpitaux des armées afin de garantir l'identification unique des patients accueillis dans les différents services, de faciliter leur prise en charge au regard des organismes de protection sociale et de sécuriser la gestion des documents et des résultats d'examens et le suivi du dossier de recherches.

La réutilisation des données en vue de recherches, études et évaluations dans le domaine de la santé ne sera réalisée que dans un cadre conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD). Vous pouvez vous opposer à la réutilisation des données vous concernant. En fonction de la nature de ces projets, vous pourrez être contacté pour donner votre accord ou pour en être informé. Pour certaines études et projets de recherche, l'information est accessible sur internet à l'adresse suivante : <https://www.defense.gouv.fr/sante/kiosque-du-ssa/rgpd-notices-dinformation-reglementaires>

Le SIH concerne les patients pris en charge dans les hôpitaux d'instruction des armées (HIA). Les acteurs du SIH s'engagent à traiter uniquement les données pertinentes. Les données sont traitées de manière loyale et licite. La collecte des données vous concernant s'arrête à l'issue de votre dernier séjour hospitalier et de la réception des derniers résultats d'examens prescrits à cette occasion.

Les catégories de données traitées sont vos données d'identification, des données relatives à votre vie personnelle, des données relatives à votre vie professionnelle, vos données relatives aux droits aux soins, des données médico-administratives, vos données de santé et votre numéro d'identification national unique (NIR)

Ces données proviennent d'entretiens ou de formulaires, des professionnels de santé participant à votre prise en charge, d'appareils biomédicaux connectés et des automates de laboratoire. Elles sont stockées de façon sécurisée au sein du MINARM par l'HIA dans lequel vous avez été pris en charge et par la Direction des systèmes d'information et du numérique en santé.

Les données à caractère personnel et les informations enregistrées dans le traitement sont conservées jusqu'à 5 ans après votre dernière venue dans l'HIA. Elles font ensuite l'objet d'un archivage intermédiaire pendant une durée 15 ans avant leur archivage définitif. Les données de connexion techniques sont conservées un an.

En fonction de leurs missions et de leurs périmètres de population attribués, seuls les praticiens, les personnels paramédicaux, les auxiliaires péri-médicaux et les personnels administratifs du SSA peuvent consulter, modifier ou ajouter les informations relatives aux personnes concernées relevant de leur champ de compétences.

Dans le cadre du parcours de soin des ayants-droits du SSA, les professionnels de santé peuvent être destinataires de certaines données dans le cas de télé-médecine ou via la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) et limités aux seuls patients concernés.

Des données vous concernant sont transmises aux établissements de santé publics ou privés partenaires en fonction du niveau et du périmètre de coopération et aux organismes de sécurité sociale et de mutuelle. Elles

NOTICE D'INFORMATION

destinée aux personnes dont les données à caractère personnel sont traitées dans le Système d'information hospitalier (SIH) du service de santé des armées

peuvent être transmises au DMP national, à l'Établissement Français du Sang, au Centre de transfusion sanguine des armées et, sous forme pseudonymisée, aux organismes publics ou privés en charge des questions de santé.

Toute modification de ce traitement de données à caractère personnel donnera lieu à une mise à jour de cette notice d'information.

EXERCICE DES DROITS

En application de la loi n° 78-17 modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification (essentiellement pour la partie administrative), de limitation et de portabilité.

Vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et de portabilité sur place ou auprès du secrétariat de la chefferie de l'HIA dans lequel vous avez été pris en charge en leur adressant un courrier par voie postale :

HIA Bégin - 69 Avenue de Paris 94163 SAINT-MANDE CEDEX

HIA Clermont Tonnerre - BCRM de Brest - CC41 – 29240 BREST - CEDEX 9

HIA Desgenettes - 108 Boulevard Pinel 69275 LYON CEDEX 3

HIA Legouest - 27 Avenue de Plantières - BP 90001 - 57070 METZ CEDEX 3

HIA Laveran - 34 Boulevard Laveran - CS 50004 - 13384 MARSEILLE CEDEX 13

HIA Percy - 2 Rue du Lieutenant Raoul Batany 94120 CLAMART

HIA Robert Picqué - 351 Route de Toulouse - CS 80002 - 33882 VILLENAVE d'ORNON

HIA Sainte-Anne - 2 Boulevard Sainte-Anne BP 600 83800 TOULON CEDEX 9

Ces droits peuvent aussi s'exercer auprès du responsable de traitement à l'adresse suivante :

Direction Centrale du Service de Santé des Armées

60 Boulevard du général Martial Valin - CS 21 623 - 75509 PARIS Cedex 15.

Les droits d'effacement et d'opposition ne s'appliquent pas au SIH.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation par courrier postal à l'adresse suivante :

Commission nationale de l'informatique et des libertés

3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

ou, en ligne, sur : <https://www.cnil.fr>